

# Le palmarès de la honte !

Dans son communiqué du 15 avril 2020 Olivier Véran déclarait :

« L'ensemble des agents hospitaliers en France se verront reconnus par cette prime exceptionnelle, car partout le virus a eu des impacts sur leur travail et leur organisation »

Cette promesse a été répétée encore et encore par Edouard Philippe et Emmanuel Macron au fil des semaines.

Asséné telle une gifle, le décret d'application qui paraît aujourd'hui est l'insulte de trop !

Comment qualifier l'inqualifiable ?

Depuis des mois, les agents ont fait preuve d'une résilience hors norme.

Partout en France, tous ont su s'adapter, se réorganiser pour gérer la crise tout en se protégeant à minima face à l'incapacité de l'état à fournir le matériel nécessaire.

Tous aujourd'hui doivent bénéficier d'une même reconnaissance, sans distinction.

Quoiqu'il advienne, une prime ne nous fera pas taire, encore moins lorsque, promise à tous elle est au final attribuée inéquitablement en fonction de la géographie ou de l'établissement !

Tout comme une médaille ou un feu d'artifice ne sauront répondre au besoin de reconnaissance des professionnels hospitaliers !

Et que dire d'un don de RTT de nos concitoyens ? Comment est-il envisageable de solliciter ceux qui aujourd'hui ou demain subiront les conséquences de la crise économique que nous allons traversée !

Quand l'état prendra-t-il enfin ses responsabilités en répondant aux vrais problèmes de l'hôpital ? Quand verrons-nous les réouvertures de lits, les embauches, le matériel en quantité suffisante ?

Le gouvernement qui aime tant les distinctions et les honneurs, au festival de l'enfumage récolte aujourd'hui la médaille des zéros, la palme d'or des mythomanes, le César des affabulateurs !

Inacceptable, impardonnable, revoyez votre copie sans délai et au passage, surtout, n'oubliez les revalorisations salariales !

Céline LAVILLE

Présidente

06.64.41.78.65

presidencenationalecni@gmail.com